



Avocat trop gourmand nous réclame 15000€

Par **Tremon**, le **23/05/2018** à **20:54**

Bonjour

Mon fils est en détention préventive il était mineur l'or des fait maintenant majeur il est accusé de viol sur majeure

L'avocat nous a obliger à payer 7500€ dès les premier jours ce qui nous a été difficile à trouver nous sommes des gens modestes et maintenant ne veux pas et fait traîner pour donner un dossier d aide juridictionnelle à mon fils qui n'a pas de revenus elle espère le faire libérer pour nous obliger à repayer 7500€ à nouveau nous n'avons nous parents pas droit à aide juridiqxtionnelle

que puis je faire pour nous défendre de cet avocat véreux et très gourmand

Nous n'avons signé aucun documents

Par **Tisuisse**, le **24/05/2018** à **13:55**

Bonjour,

Vous posez la question au Bâtonnier, c'est le patron des avocats.